

**Séance du jeudi 18 juin 2015**

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 04/06/2015

Présents : 11

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :

Stephanie GAILLARD

*L'an deux mille quinze et le dix huit juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,*

**Présents :** Andre DUJOLS, Isabelle GARRELON, Jean LOUISFERT, Jeannine DUFFAYET, Bruno FILIOL, Nadine ROQUESSALANE, Thierry RIEU, Pierre DUPONT, Sylvie LACOMBE, Stephanie GAILLARD, Marie Lyse DUNION

**Représentés:** Danielle LACOMBE, Eric BOUSQUET, Françoise MARRONCLE

**Absents:** Michel LEHOURS

**Objet: Coupe de bois 2015 - 2015\_042**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de coupes de bois pour 2015 sur la section d'Anglards le Pommier. Il s'agit plus précisément d'une coupe de bois prévue sur l'exercice 2014 qui n'a pas été effectuée parce que le forestier choisi par l'Office National de Forêt n'a pas donné suite. Le projet présenté par l'ONF dont les essences ont déjà été détaillées dans la délibération 2013-47 du 23 septembre 2013, fait état d'un montant de 71 293€ TTC correspondant à la vente de la coupe auquel il faut enlever les charges d'exploitation à hauteur de 41 009€ TTC et des frais de recouvrement de 713€ TTC. La fiche d'analyse est jointe à la présente.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- donne son accord pour les coupes de bois de l'exercice 2015 et approuve le projet ci-dessus,
- décide que l'exploitation de la coupe sera réalisée par l'entrepreneur de travaux forestiers choisi par l'ONF qui a la maîtrise d'œuvre des travaux,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette opération.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture de AURILLAC le 28 JUN 2015  
et publication ou notification du 04 JUL. 2015

Le Maire,  
A. DUJOLS

